



**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE GEORGES-ÉTIENNE-CARTIER  
LE 4 JUIN 2018 À 18 H 30**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Madame Mia Lacroix, présidente et parent  
Madame Mélanie Gervais, vice-présidente et parent  
Madame Geneviève Houle, parent  
Madame Julie Turcotte, parent  
Madame Fannie Lavergne-Lemieux, représentante du personnel enseignant  
Madame Mireille Moreau, représentante du personnel enseignant  
Madame Jérica L'Anglais, technicienne en service de garde

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :**

Madame Lysanne Landry, directrice  
Madame Caroline Desmarais, substitut  
Madame Marie-Christine Bouchard, substitut

**ÉTAIENT ABSENTS**

Madame Julie Pronovost, représentante du personnel de soutien

**1. Ouverture de la réunion et quorum**

**1.1. Ouverture de l'assemblée à 19h et vérification du quorum.**

Madame Mia Lacroix propose l'ouverture de l'assemblée.

**1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Ajout du point 3.6 Projet éducatif

Il est proposé par madame Mireille Moreau et résolu :

**QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.**

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**1.3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du**

Il est proposé par madame Fannie Lavergne-Lemieux et résolu :

**QUE le procès-verbal de la réunion du 23 avril 2018 soit adopté.**

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**1.3.1. Suivi au procès-verbal**

Aucun suivi

**1.3.2. Signature du registre**

Signature du registre par madame Landry et madame Lacroix

CÉ # 17-18-28

CÉ # 17-18-29

	<p><b>2. Points d'information</b></p> <p><b>2.1. Calendrier 2018-2019</b></p> <p>Une copie du calendrier scolaire est remise à tous. Mme Landry explique comment fonctionne l'annulation de la journée pédagogique « Force Majeure » en cas d'intempérie.</p> <p><b>2.2. Règles de fonctionnement du service de garde</b></p> <p>Jérica L'Anglais explique que les règles n'ont pas changé. Elle mentionne le tarif pour l'an prochain, 275\$ pour les dîneurs et 8,20\$ par jour pour les utilisateurs réguliers du service de garde.</p> <p><b>2.3. Charte du Bien-être 2018-2019</b></p> <p>La charte ne sera pas modifiée, cependant nous sommes à travailler son application en cas de difficulté de la part de certains élèves (comme mentionné lors de la dernière rencontre). On se questionne sur l'appellation du document.</p> <p>Mme Landry explique que le document d'information aux parents est présentement en travail. Elle explique quelques ajustements qui y sont faits.</p>
CÉ # 17-18-30	<p><b>3. Points de décision et de discussion</b></p> <p><b>3.1. Liste des effets scolaires et déboursés aux parents 2018-2019</b></p> <p>Mme Landry remet aux membres la liste des déboursés aux parents pour l'an prochain. Elle mentionne que sur les quelques listes un ajustement des prix pourrait être fait, il s'agit d'un ajustement de plus ou moins 2\$. Elle mentionne également que les listes ont été vérifiées par une avocate de la commission scolaire.</p> <p>Il est proposé par madame Jérica L'Anglais et résolu :</p> <p><b>QUE les listes d'effets scolaires et de déboursés aux parents soient acceptées telles que proposées.</b></p> <p><b>PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>3.2. Résolution de transfert de budget 2018-2019</b></p> <p>Comme l'an dernier, Mme Landry explique que chaque année, l'école fait une ponction au service de garde pour couvrir divers frais. Cette année, la ponction était de 10 000\$. Pour l'an prochain, la ponction sera de 5 000\$.</p> <p>Il est proposé par madame Julie Turcotte et résolu :</p> <p><b>QUE la demande de transfert budgétaire soit acceptée.</b></p> <p><b>PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>3.3. Budget provisoire 2018-2019</b></p> <p>Présentation aux membres du budget 2018-2019 et explications données des différents postes budgétaires par Mme Landry.</p>
CÉ # 17-18-31	

	<p>Il est proposé par madame Geneviève Houle et résolu :</p> <p><b>QUE</b> le budget provisoire 2018-2019 soit adopté.</p>
CÉ # 17-18-32	<p><b>PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>3.4. Rapport annuel du conseil d'établissement 2017-2018</b> Mme Lacroix nous fait la lecture du rapport 2017-2018</p> <p>Il est proposé par madame Mélanie Gervais et résolu :</p> <p><b>QUE</b> le rapport 2017-2018 soit adopté.</p>
CÉ # 17-18-33	<p><b>PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>3.5. Date et préparation de l'assemblée générale 2018-2019</b> Il est proposé d'utiliser la même formule que cette année, c'est-à-dire d'inviter les parents avant la première rencontre de parents.</p> <p>Il est proposé par madame Mireille Moreau et résolu :</p> <p><b>QUE</b> l'assemblée générale des parents ait lieu le 6 septembre 2018 à 18h30, selon la même formule que l'an dernier.</p>
CÉ # 17-18-34	<p><b>PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>3.6. Projet éducatif</b> Mme Landry demande aux membres du CE d'autoriser l'école à entamer les démarches pour modifier le projet éducatif. Informer le CE au fur et à mesure l'an prochain.</p> <p>Il est proposé par madame Fannie Lavergne-Lemieux et résolu :</p> <p><b>QUE</b> le conseil d'établissement autorise l'école à entamer les démarches de modification du projet éducatif dès l'automne.</p>
CÉ # 17-18-35	<p><b>PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>4. Période de questions au public</b></p> <p><b>5. Points d'échange</b></p> <p><b>5.1. Correspondance</b> Aucune correspondance</p>

